



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DPE

Demande de congé de formation syndicale (décret n°84-474 du 15 janvier 1984)

Situation du demandeur :

Nom : _____ Prénom : _____
Corps : _____
Affectation (si TZR, préciser l'affectation annuelle ou en suppléance) : _____
Discipline : _____

Objet de la demande :

Date de la formation : du au
soit jours

Centre ou institut organisateur : _____

Lieu de réunion : _____

Date : _____

Signature du demandeur : _____

PARTIE A REMPLIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Avis du chef d'établissement : Favorable Défavorable (à justifier)

En cas d'avis favorable, préciser les heures de cours concernées par l'absence et les modalités de remplacement prévues : _____

Date : _____

Signature du chef d'établissement : _____



SNEP FSU
Syndicat National de l'Éducation Physique

Avec le SNEP et la FSU,
une **profession rassemblée,**
ça change tout !

Ivan Bouday
Secrétaire académique
du SNEP-FSU
1 place de l'Église
25240 Chapelle des bois
tél : 0679164224
s3-besancon@snepfsu.net

A Chapelle des Bois, le 05/02/2021

Cher(e) collègue,

Tu es invité(e) à participer au stage mutation qui se déroulera le jeudi 11 mars de 14h à 18h en distanciel. Tu trouveras le lien de la visio sur notre site : www.snepfsu-besancon.net

Le secrétaire académique
Ivan BOUDAY

Cette convocation te permettra d'obtenir une autorisation d'absence auprès de ton chef d'établissement si cela était nécessaire, conformément aux dispositions de l'article 13 du décret 82-447 modifié sur les droits syndicaux dans la fonction publique.